

# Assemblée générale extraordinaire 15/12/18

## Comité de Savoie de Natation

Le président, Paul Raginel, remercie les présents : clubs, nageurs, parents et le président de la Ligue AURA qui assiste aux deux assemblées. Il ouvre la séance à 14h15. L'appel des clubs est fait. 6 clubs sont représentés, 3 sont absents et 2 non ré affiliés à ce jour. Le quorum est atteint (34 voix sur 40). L'assemblée peut délibérer et l'adoption des nouveaux statuts est votée à l'unanimité des présents. Chaque club avait reçu les statuts par mail envoyé le 10/11/18.

## Assemblée générale ordinaire

15/12/2018 14h30

Le quorum est le même que pour l'assemblée extraordinaire, on peut donc délibérer.

Le président présente son rapport moral (Pièce jointe)

Olivier Ostorero détaille son rapport sportif à l'aide d'un power-point très complet. Il annonce que c'est le dernier qu'il présente puisqu'il quitte le milieu de la natation. Il propose que Yannick le remplace dans ses diverses fonctions. Accord de l'assemblée, il faudra que ce dernier fasse une demande en particulier pour l'E.T.D. Le rapport est validé à l'unanimité moins une abstention (Tarentaise le Morel : pour absence de la natation estivale dans ce rapport).

Claudine Gervasi présente le bilan financier qui n'est pas clos donc ne peut être validé. Par contre le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Le président de la Ligue AURA dit quelques mots, en particulier sur la formation des officiels, indispensable à la vie de notre natation. Un débat s'engage sur les règlements de ce problème lors des compétitions et des pénalités infligées aux clubs ne satisfaisant pas à la règle.

Les jeunes nageurs sont alors récompensés pour leurs performances réalisées lors de la saison, Olivier Ostorero leur remet les cadeaux préparés par Claudine.

L'ordre du jour étant terminé la séance est levée à 15h30 et un petit goûter est offert aux participants.

FAIT LE 20/12/2018

Le président : Paul Raginel

